OPCO EP
Opérateur de compétences
des Entreprises de Proximité

Communiqué de presse
30 avril 2025

Alternance paritaire :
Richard Collinet devient Président et Sébastien Mayaud Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Centre-Val de Loire

Dans le cadre de l'alternance paritaire entre le collège des salariés et le collège des employeurs, principe qui régit la gouvernance d'Opco EP, une nouvelle étape s'opère au sein de la présidence de la CPR.

Richard Collinet (U2P) devient Président et Sébastien Mayaud (CFE-CGC), Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Centre-Val de Loire.

À compter du 12 mars, les rôles des binômes de la présidence paritaire d'Opco EP ainsi que ceux des trésoriers et secrétaires, mais aussi des présidences paritaires des Commissions et comités du Conseil d'administration, des Commissions paritaires régionales et des Sections paritaires professionnelles dont une interprofessionnelle s'inverseront. Cette alternance, s'inscrivant dans le calendrier des premières installations réalisées il y a deux ans, vient renforcer la dynamique de transformation amorcée au niveau national et reflète les principes fondamentaux de gouvernance paritaire d'Opco EP.

Richard Collinet (U2P), Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Centre-Val de Loire.

Après une carrière réalisée dans la grande distribution et dans un groupe international, Richard COLLINET a créé son entreprise de dératisation, désinfestation, désinsectisation en 1999.
Le constat du manque de formation dans ces secteurs d'activités a contribué à son engagement au sein des instances de la formation.
Représentant de l'U2P au sein de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Centre-Val de Loire depuis 2019, il devient vice-président en 2023, puis président en 2025.
Richard COLLINET est aussi membre de la commission de Transition Pro, ainsi que membre élu et membre de la commission de la formation au sein de la Chambre de Métiers départementale et régionale.

Sébastien Mayaud (CFE-CGC), Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Centre-Val de Loire.

Après avoir fait des études agricoles et travaillé dans le secteur bancaire, Sébastien MAYAUD se consacre désormais à plein temps aux relations sociales.
Membre du bureau régional de la CFE-CGC, il est également conseiller Prud'homal à Châteauroux. Ses fils étant ingénieurs en informatique en grande partie grâce à l'alternance, il considère comme vitale la formation professionnelle.
En 2023, Sébastien MAYAUD a entamé son deuxième mandat avec enthousiasme au sein de la Commission Paritaire Régionale Centre-Val de Loire d'abord en tant que Président, puis à présent, en tant que Vice-président.

L'Opco des Entreprises de Proximité s'appuie sur **dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR), couvrant l'ensemble des 306 bassins d'emploi en métropole et en Outre-mer.**

Créées en 2021, ces commissions **jouent un rôle central dans l'adaptation et la mise en œuvre territoriale des priorités** définies par les branches professionnelles et le Conseil d'administration d'Opco EP. Chaque année, elles élaborent des Plans d'Action Régionaux (PAR) permettant de faire émerger une grande diversité de projets locaux.

Placées sous la supervision du Conseil d'administration d'Opco EP, **les CPR assurent plusieurs missions essentielles :**

- **Assurer le relai et la mise en œuvre des politiques emploi/formation des branches représentées par l'Opco EP au niveau local et auprès des partenaires institutionnels ;**
- **Renforcer le rôle des partenaires sociaux territoriaux pour répondre aux enjeux spécifiques de chaque territoire ;**
- **Assurer le suivi des objectifs d'activité**, tant quantitatifs que qualitatifs, tout en garantissant un service de proximité de qualité grâce à la présence d'interlocuteurs identifiables sur l'ensemble du territoire ;
- **Identifier et analyser les besoins en formation et qualification propres aux différents bassins d'emploi ;**
- **Favoriser l'expérimentation et encourager l'innovation à l'échelle régionale ;**
- **Développer des partenariats stratégiques et mobiliser des co-financements pour soutenir les initiatives locales.**

« Je tiens à remercier le travail accompli par l'équipe de l'Opco EP et par la CPR CVL avec Sébastien comme Président. Je m'engage à effectuer la mission de Président avec dynamisme et rigueur, soutenu par le professionnalisme caractérisé des collaborateurs de l'Opco EP, ainsi que les membres de la CPR CVL », *Richard Collinet (U2P), Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Centre-Val de Loire.*

« L'avantage de la CPR en Région Centre-Val de Loire est qu'il y a une très bonne entente entre nous que l'on soit du collège employeur ou du collège salarié, donc cette présidence a été que du bonheur !" "De plus les salariés de l'OPCO EP de notre CPR sont TOP et je les remercie pour tout le travail accompli ! », *Sébastien Mayaud (CFE-CGC), Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Centre-Val de Loire.*

À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'un des principaux acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 434 600 TPE-PME du champ de l'artisanat, des services de proximité et des professions libérales (54 branches professionnelles et l'interprofession) pour faire grandir les compétences de leurs 2,4 millions de salariés.

S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations en métropole et en Outre-mer), l'Opco EP agit au plus près des bassins d'activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s'appuyant sur le capital humain.
Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l'alternance, le déploiement d'un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l'alternance et la création de certifications professionnelles.

Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

L'Opco EP est né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO en 2020.

opcoep.fr
Présidente : Céline Schwebel
Vice-présidente : Aline Mougenot
Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse Opco EP

- Agence Proches, Katarina Tomić, Consultante Influence : 07 62 81 93 91 - opcoep@agenceproches.com
- Manon Daffara, responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 - manon.daffara@opcoep.fr